

## L'Actu Sanitaire

De janvier à juin 2021

### Le mot du **Président,**

Chers adhérents, Chers collaborateurs,

**Le bilan à mi année est bon**, les projets en cours avancent bien et répondent aux objectifs que nous nous sommes fixés. Le travail de fond conduit par **notre réseau** des GDS dans chaque département, en région et au niveau national, constitue une base solide pour des **projets et actions de terrain réussis**. Nos réflexions en cours autour de la nouvelle Loi de Santé Animale, des différents programmes collectifs et des enjeux sociétaux nous permettent d'aborder l'avenir sanitaire sereinement.

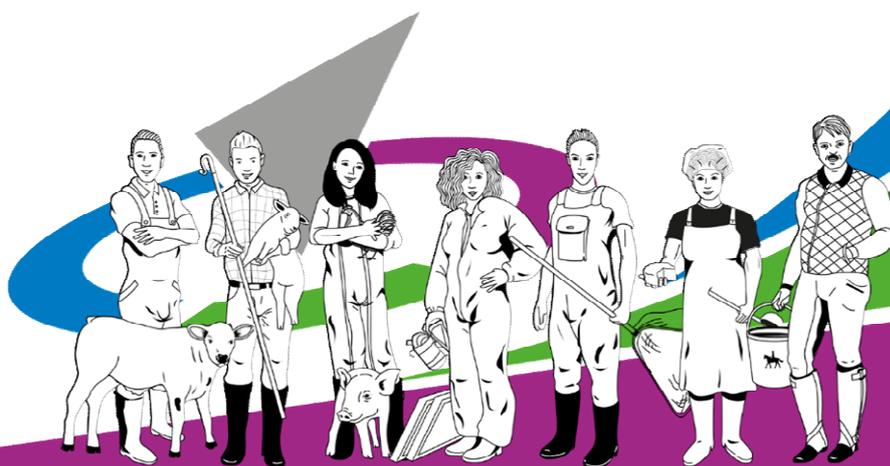
Ces travaux sont le fruit de **l'ensemble des adhérents**, par le biais de nos échanges et de votre cotisation, qui permettent aux GDS d'avancer collectivement et efficacement dans l'intérêt de la santé animale. **Nous vous en remercions.**

Désormais, **Romain Persicot** nommé Directeur de la FRGDS AuRA en début d'année, s'attachera à conduire notre stratégie, à dynamiser les actions de nos différentes sections et à pérenniser les collaborations avec nos partenaires à tous niveaux. Nous comptons sur lui pour **mener à bien les projets de notre grande région.**

Enfin, si la crise de la Covid-19 a illustré toute **l'importance de l'effort collectif** dans la gestion sanitaire, elle a largement pénalisé nos échanges. Nous nous efforcerons de retrouver le niveau de relationnel que nous connaissions et qui m'est cher, afin d'échanger autant que possible autour de **vos problématiques qui sont les nôtres.**



Sincères salutations,  
**Jean Luc Ferret**





## BVD

### Section bovine

#### Taux de veaux positifs à la naissance

Il était d'environ 1,5% en 2019 et aujourd'hui de 0,25%. Les résultats sont bons, le programme collectif est efficace, le dépistage à la naissance reste toutefois essentiel sur toute la première phase du programme.

0,2%

#### Taux d'élevages qui dépistent leurs naissances

De 96%, il reflète l'investissement collectif qui conduit à la réussite du programme. Désormais les élevages récalcitrants seront gérés par les DDecPP dans le cadre de l'Arrêté Ministériel de lutte contre la BVD afin de ne pas pénaliser les éleveurs engagés contre la BVD.

96%

## IBR

### Section bovine



#### Reconnaissance du programme Français

Le programme national de lutte contre l'IBR est maintenant reconnu au niveau Européen. C'est le fruit d'un travail de fond conduit par le réseau des GDS pour sauvegarder les qualifications des cheptels dans le cadre de la mise en application de la nouvelle Loi de Santé Animale. La gestion de l'IBR évolue avec un objectif d'éradication à 6 ans.



#### Un risque persistant à l'introduction

Le risque de contamination reste présent malgré l'éradication en vue, en témoignent plusieurs élevages de la Loire contaminés en début d'année suite au transit d'un animal infecté, entre centre de rassemblement et marché. Dans ces troupeaux de 1 à presque 100% des bovins ont été contaminés à cause de quelques animaux introduits.



## BESNOITIOSE

### Section bovine

#### Assainir tant qu'il est encore temps

Les dépistages s'accroissent dans les départements de la région. Les modalités sont diverses, elles facilitent alors la recherche de la présence de ce parasite, sur le lait ou sur le sang, à l'occasion des prophylaxies ou à tout autre moment de l'année. La besnoitiose est une maladie qui s'achète, les dépistages à l'introduction permettent de l'éviter. Ils sont systématiques dans la majorité des départements de la région. Les lieux de rassemblements, tels que les concours sont également surveillés.



Au delà du dépistage, essentiel pour surveiller et détecter le parasite, l'objectif est bien l'assainissement. Bien souvent le nombre d'animaux parasités dans chaque troupeau est assez faible. Il est donc nécessaire de dépister les troupeaux rapidement en premier lieu, et urgent de les assainir ensuite, avant que le parasite ne s'étende à tous les animaux. Dans cet objectif le GDS AuRA participe à différentes expérimentations pour développer les outils de détection et d'assainissement de demain.





### Nos échanges sauvegardés

L'entrée en vigueur de la Loi de Santé Animale au 21 avril 2021 a modifié les exigences, en matière de FCO, pour les mouvements intra-européens des ruminants destinés à l'élevage.



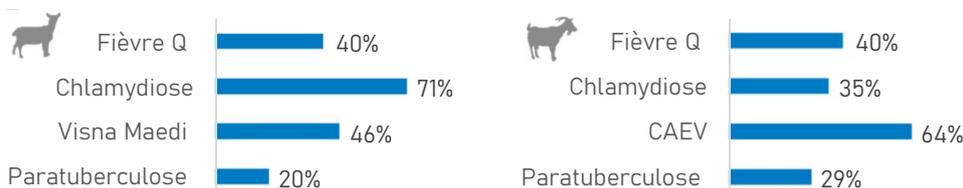
L'envoi d'animaux depuis la France vers les États Membres peut se faire sous couvert de vaccination. Pour l'Espagne et l'Italie des dérogations sont possibles, elles facilitent l'accès des animaux à ces pays et limitent la tension sur l'approvisionnement en vaccins. Les exigences aux mouvements intra-France ou vers les Pays-Tiers n'ont pas changé.



## Statuts Sanitaires Sections Petits Ruminants

### Faire les bons mariages

Chaque introduction doit être réfléchiée en fonction de la cohérence entre les statuts sanitaires des élevages introducteur et vendeur. Cette connaissance des maladies en présence permet d'associer des animaux de même statut pour limiter les conséquences sanitaires, souvent lourdes, d'un déséquilibre microbien entre deux troupeaux. Les taux de détection des différentes maladies recherchées dans le cadre des statuts sanitaires sont les suivants :



## Parasitisme Sections Petits Ruminants



### Des parasites de plus en plus difficiles à gérer

La résistance des parasites internes aux anthelminthiques est maintenant largement rapportée en France. Si elle est bien mise en évidence dans les bassins laitiers, la région Auvergne Rhône-Alpes n'est pas épargnée. La gestion du parasitisme dans les troupeaux de petits ruminants nécessite réflexion et anticipation.

Une mise à jour des modèles de gestion du parasitisme est nécessaire. Nous devons intégrer dès maintenant les notions de traitement ciblé sélectif, de préservation des populations refuges, de gestion de l'arsenal thérapeutique,... En parallèle d'études d'évaluation des résistances sur le terrain, un premier volet de formation est en cours d'élaboration et sera disponible à l'automne.





## SDRP Section Porcine

### Un programme régional en préparation

Un programme collectif de lutte contre le SDRP existe dans 5 des départements de la région (Allier, Cantal, Loire, Haute-Loire et Puy-de-Dôme). A l'image de ces départements, au regard de l'investissement de toute la filière et de la volonté d'une gestion efficace de ce syndrome, le GDS AuRA envisage la mise en place d'un programme collectif de lutte contre le SDRP. Un bilan des actions conduites sera établi cet été et servira de base de travail pour ce projet, dans l'intérêt de la filière porcine.



## RSA Section Apicole



### 2<sup>ème</sup> édition, 420 participants

Pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive, la FRGDS AuRA, le GTV AuRA et l'ADA AuRA ont uni leurs compétences pour proposer à tous les apiculteurs une journée d'échanges sur le sanitaire en apiculture.

Les différents participants : apiculteurs professionnels, pluriactifs et de loisirs, vétérinaires, chercheurs, laboratoires pharmaceutiques, représentants de l'administration, centres de formation ... ont échangé toute la journée autour des problématiques sanitaires actuelles.



## Nouvelle Section Section Transformation

### Répondre à un besoin

Le début d'année 2021 a vu naître une nouvelle section : la section Transformation. Elle vise à répondre aux missions confiées à l'OVS et bien au-delà, autour de la transformation des produits agricoles.



Son but : accompagner les adhérents dans leurs projets autour de l'installation, de la sécurité sanitaire, des risques technologiques, de la gestion de l'amont, de la réglementation et de la formation. Les travaux débiteront prochainement avec tous les partenaires du domaine pour faire naître les premiers projets dès la fin de l'année.



## Nos Rendez Vous Les dates à retenir



### Commissions :

Bovine le 31 août 2021  
Ovine à l'automne 2021  
Caprine le 14 octobre 2021

Porcine à l'automne 2021  
Apicole le 28 juin 2021  
Transformation le 3 août 2021

### AG et CA :

AG : 16 Septembre 2021  
CA : 15 Décembre 2021

